



E-SOLIDARITÉS

L'expertise de notre réseau

<https://preprod.uniopss.asso.fr/enfance-famille-jeunesse/creation-dun-haut-commissariat-lenfance-confie-sarah-el-hairy>

Création d'un Haut-commissariat à l'Enfance confié à Sarah El Haiïry

📅 Publié le 6 mars 2025

👤 De Uniopss

ENFANCE - FAMILLE - JEUNESSE

ARTICLE

INFO NATIONALE



A l'occasion de la nomination de Sarah El Haiïry comme Haut-commissaire à l'Enfance, l'Uniopss appelle à une ambition forte et globale face aux besoins de tous les enfants.

L'ancienne ministre déléguée chargée de l'Enfance, de la Jeunesse et des Familles du gouvernement de Gabriel Attal, Sarah El Haiïry, vient d'être nommée Haut-commissaire à l'Enfance lors du Conseil des ministres du 5 mars.

Cette nomination était attendue depuis plusieurs semaines. Comme la plupart des acteurs du secteur, l'Uniopss s'était prononcée pour la création d'un grand ministère chargé de l'Enfance. Dans une tribune publiée par Le Monde le 11 février dernier, nous rappelions ainsi, ensemble, que « les enfants devraient être les premiers à être protégés par l'action publique. »

Aujourd'hui, cette nomination, qui met fin à une période d'incertitude, doit être l'occasion d'aller de l'avant. Si l'Uniopss félicite la nouvelle Haut-commissaire et peut se satisfaire d'avoir dorénavant comme interlocutrice principale, sur le sujet global l'enfance, une personne identifiée, agissant auprès de la ministre, Catherine Vautrin, mais dans le cadre d'une démarche nécessairement interministérielle, nous appelons donc à une ambition forte et globale face aux besoins de tous les enfants.

Cette ambition pourrait se matérialiser dans des Assises de l'Enfance, dont l'Uniopss propose la tenue depuis plusieurs années. Celles-ci permettraient de repenser les évolutions familiales, ainsi que le nécessaire soutien à la parentalité, tout comme l'utilité des structures de proximité en grande difficulté (médecine scolaire, CMPP, maisons des parents,...).

Elles constitueraient aussi une réponse à la grave crise que connaît la protection de l'enfance, cette dernière ne pouvant se penser que dans un cadre global d'attention à tous les enfants. Cela nécessite maintenant, pour l'Etat, de définir des objectifs à moyen terme, évaluables à chaque étape, d'apporter des précisions sur la capacité d'intervention, et donc le budget et l'administration dont disposera le Haut-commissariat.

Dans le même temps, l'Uniopss appelle les différentes autorités publiques agissant auprès des enfants - Etat, communes, départements et régions - à partager leurs constats de la situation au titre de chacune de leurs compétences et à s'accorder ensemble sur les mesures à prendre au sein de chaque territoire.

Enfin, au-delà des compétences décentralisées, l'Etat est le garant des politiques publiques de

l'enfance, du fait notamment de ses engagements internationaux par la signature de la Convention internationale des droits de l'enfant.

Avec Jean-Pierre Rosenczveig et Katy Lemoigne, qui animent l'action de l'Uniopss en ces domaines, le Réseau Uniopss s'engage pleinement pour cela.

Tribune du Monde

Note d'information du 06/03/2025

Auteur du document : Uniopss

Portée géographique : France entière

Numéro de fiche

113.06 Ko